BYRRH

VIN TONIQUE et APERITIF
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES — VENTE EN 1912: 11,000,000 DE BOUTEILLES
L. VIOLET, - THUIR, FRANCE

Agents: PAUL GELPI & SONS, New Orleans

BYRRH

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Par LOUIS C. SPEAR. Par LOUIS C. SPEAR.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriétés de Valeur et de Rapport, Améliorées et non Améliorées, dans le Troisième District.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B—No. 106,537.

Succession de Mary Balser, veuve de John Links.

Par LOUIS C. SPEAR, Encanteur, bureau, 347, rue Carondelet. Il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des propriétés foncières, 311, rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, le JEUDI, 19 février, 1914, à midi, en vertu et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 6 janvier, 1914, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour civile de district pour la Paroisse d'Orléans, Division B, la propriété ci-dessus indiquée et décrite comme il suit, à savoir:

1—Un certain lot de terrain, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 913, borné par les rues des Français, Prieur, Elysian Fields et Johnson, désigné comme lot No. 22, sur un plan déposé dans le bureau de A. Ducatel, ancien notaire de cette ville, dans le livre de plans No. 7, page 27; le dit lot mesurant d'après le dit plan, trente-et-un pieds, onze pouces et sept lignes à la rue des Français, par une profondeur de cent vingt-trois pieds entre lignes parallèles, et forme le coin des dites rues des Français et Prieur. Les améliorations consistent en un cottage double, quatre chambres de chaque côté, désigné par les numéros 1901 et 1903 rue Français.

2—Trois certains lots de terrains, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos. un, deux et trois, de l'Ilet No. 66, borné par Bagatelle (maintenant Bourbon), Union (maintenant Touro), Genius (maintenant Galvez) et Célestine (maintenant Johnson), sur un plan annexé à un acte passé le 17 juin 1859, devant P. E. Lareche, notaire, de cette ville; lesquels lots de terrain, mesurent chacun trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes, à la dite rue Bourbon, par cent et vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple et aussi un cottage double, désignés par les Nos. 2727, 2729 et 2731 rue Bourbon.

3—Deux certains lots de terrain avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent de quelque façon que ce soit, situé dans le Troisième district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1027, borné par Bourbon, Galvez, Touro et Johnson, désigné par les Nos. 23 et 24 sur un récent plan du dit Ilet; les dits lots mesurent ensemble soixante-quatre pieds à la rue Bourbon, sur une profondeur, chacun, de cent vingt-sept pieds, les dits lots se joignant les uns les autres.

4—Les lots Nos. six, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize et dix-sept, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Troisième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 2143, borné par Touro, Français, Humanity et Pleasure, d'après le plan du dit Ilet par Geo. de Armas, député voyer de ville, daté du 7 juillet, 1908, attaché à un acte de vente par la dite Mary-Balser Links à Margaret Links, épouse de Frank Klemm, passé devant Bernard J. Daly, notaire en cette ville, daté du 14 février, 1913, suivant le dit plan, les dits lots mesurent comme suit en mesures américaines, lot No. six, trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue des Français, sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles; lot No. onze et douze trente-et-un pieds de face à la rue Pleasure, sur une profondeur de cent quatre pieds, onze pouces et trois lignes et demi, entre lignes parallèles; lot No. treize, trente-deux pieds, cinq lignes de face à la rue Touro, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, formant le coin des rues Touro et Pleasure; lots quatorze, quinze, seize et dix-sept, trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Touro, sur une profondeur entre lignes parallèles, de cent vingt pieds.

Conditions—Comptant, les acquéreurs devant faire un dépôt de dix pour cent au frais des acquéreurs, comme arrhes, pour conclure la vente. Les actes de vente devant être passés par devant J. Bernard Daly, notaire en cette ville, aux frais de l'acheteur.

F. T. FCHEZABAL, OSCAR SCHREIBER, Avocats.
jan 20-29 fév 6-13-18-19

The New Freedom

(LA NOUVELLE LIBERTÉ)

Par son Ex. WOODROW WILSON
Président des Etats-Unis

Ce livre vous apprendra à connaître l'homme vrai qu'est votre Président

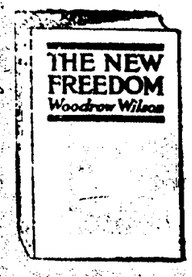

3ème Grande Édition, Net $1.00

EN VENTE CHEZ

Adrien Rémond

232 RUE BOURBON 232

EN VILLE

Doubleday, Page & Co.,

GARDEN CITY, N. Y.

CHARBONS

PITTSBURG
ANTHRACITE
ALABAMA
QUALITÉ QUEEN

COKE POUR GAZ ET FONDERIE

W. G. COYLE & CO., Inc.

337 RUE CARONDELET

PHONE MAIN 2126

The N. O. Bee Publishing Co., Ltd.

323 Chartres Street NEW ORLEANS

SPÉCIALITÉ DE

TRAVAUX EN FRANÇAIS

TRADUCTIONS EN

Français, Anglais, Espagnol, Italien, Allemand et Hollandais

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicite des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures et fermé le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux filets de la rue du Canal, 2eme District.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe

A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: "Rendre certain ou garantir." Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurée dans cette Compagnie et atteintes par les sérieuses conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyons nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices et la satisfaction que leur ont donnée nos réglements.

F. A. BRUNET

IMPORTATEUR DIRECT

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER

313 — RUE ROYALE — 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises pour lesquelles je défie toute concurrence.
Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

SIROP ANGELL

CONTRE LA TOUX COQUELUCHE

TOUX, RHUME, BRONCHITE, MALADIES DES POUMONS ET DE LA GORGE

PRIX, (expédié Franco) 25 et 50 SOUS

Préparé par DR. RICHARD ANGELL

Et chez tous les Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans.

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp.) Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissments, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8,883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein. Woerishofen, Bavière

SIMON — Crème Simon — PARIS

The only preparation which removes absolutely Chapping, Roughness and Redness, and protects the hands and face against the winter winds.

SIMON'S Powder Soap | Maurice LEVY, sole U. S., Agent, 15-17, West 28th St., NEW-YORK

CHEMINS DE FER. CHEMINS DE FER.

EXCURSIONS

— VIA —

New Orleans Great Northern Railroad

DIMANCHE

ENTRE NOUVELLE ORLEANS ET

Ramsay, Covington, Claiborne, Abita Springs, Ozone Park, Mandeville, Nott, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Hygeia, Bonfouca.

$1.00

Folsom, Onville, Hoods, Red Bluff et Pflazheim

$1.25

Bogalusa, Rio, Sun, Bush, Talisheek, Florenville, Maud, Amos et Intermédiare.

$1.25

Prix réduits également de Columbia, Ligne Principale et Sud; Tylertown et Stations sur Bogue Chitto et Embranchements de Shore Line à la Nouvelle-Orleans.

HORAIRE.
De la Nouvelle-Orléans.
Quitte la Station Terminale.....7:35 a. m
Arrive à la Station Terminale..8:06 p. m
Arrive Terminal Station.....10:05 a. m.
Quitte Terminal Station..... 6:00 p. m.
Pour plus amples informations voyez l'agent des billets, Terminal Station, Canal et Bassin, ou téléphonez Main 4800.

L'ILLINOIS CENTRAL

Fournit le Service le Plus Efficace pour

Chicago
St. Louis
Louisville
Cincinnati

et Tous les Points au Nord, à l'Est et à l'Ouest. Deux Trains sur Tout le Parcours Journellement. Lumières et Eventails Electriques. Chars à Coupés Indestructibles Construits en Acier. Toutes les Commodités et le Luxe du Voyage Moderne Donnés aux Clients.
Bureau de l'Illinois Central,

141 rue St. Charles.

Exclusivement de Première Classe

--EST LE--

NEW YORK-NOUVELLE ORLEANS LIMITE

qui quitte la Nouvelle-Orléans journellement à 8:00 p. m. un train Pullman entier avec Cars de Club et d'Observation.

Le Temps le Plus Rapide Possible

Plus amples informations concernant les horaires, etc., au

201 RUE ST. CHARLES.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.

DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue
Un ilet de Broadway.

Eclairé à l'Eléctricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.

"A La Carte"

Bureau des Billets,

211 RUE ST. CHARLES.

Dépôt: Station Terminale, rue du Canal.

PHONE MAIN 2288.

Pourquoi n'allez-vous pas aux

Mineral Wells

Seule ligne faisant un service directé
DALLAS ET FORT WORTH
Bureau 207 Rue St. Charles

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur du Troisième District.

F. D. Charbonnet vs. The Consolidated Realty and Manufacturing Co., Ltd., Meyer S. Dreifus, Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,818 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Ilet No. 26, ou 710, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Prosper (actuellement N. Derbigny) et N. Claiborne.

2. Ilet No. 27, ou 811, est borné par les rues Forstall, Lizardi. Prosper (actuellement N. Derbigny) et Solidelle (actuellement N. Roman).

3. Ilet No. 30, ou 844, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Solidelle (actuellement N. Roman, et Joséphine (actuellement N. Prieur).

4. Ilet No. 31, ou 952, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Joséphine (actuellement N. Prieur), et Celestine (actuellement N. Johnson).

5. Ilet No. 34, ou 986, est borné par les rues Forstall. Lizardi, Celestine (actuellement N Johnson) et Genius (actuellement N. Galvez).

6. Ilet No. 35, ou 1098, est borné par les rues Forstall. Lizardi, Genius (actuellement N. Galvez) et Liberal (actuellement N. Miro).

7. Ilet No. 38, ou 1133. est borné par les rues Forstall. Lizardi, Liberal (actuellement N. Miro) et Force (actuellement N. Tonti).

8. Ilet No. 39. ou 1249, est borné par les rues Forstall, Lizardi. Force (actuellement N. Tonti) et Virtue (actuellement N. Rocheblave).

9. Ilet No. 42, ou 1287, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Virtue (actuellement N. Rocheblave) et Magistrate (actuellement N. Dorgenois).

10. Ilet No. 43, ou 1418, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Magistrate (actuellement N. Dorgenois) et Law.

11. Ilet No. 46, ou 1457, est borné par les rues Forstall, Lizardi et Law et Florida Walk.

12. Onze certains lots vacants de terre ou parcelle ou part d'ilets, ainsi que tous les droits, voies ou privilèges servitudes et avantages qui y en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon y compris tous les droits de prescriptions qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, toutes faisant face à la rue Forstall et mesurent chacun trois cent quarante et un pieds quatre pouces et trois lignes de face à la rue Forstall sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante et onze pieds six lignes et font parties d'une étendue de terre autrefois connue sous le nom d'étendue Lizardi.

Le premier de cette étendue de terre est situé dans l'Ilet 711, borné par les rues Forstall, Reynes, Nord Claiborne et Nord Derbigny et les autres dix (10) parcelles de terre sont situés dans dix (10) ilets compris entre les rues Forstall et Reynes et s'étendent en profondeur sur la promenade Florida, désigné sur le cadastre municipal des assesseurs de l'Etat par les numéros 810, 845, 951, 987, 1007, 1134, 1248, 1288, 1417 et 1458; tous étant les mêmes onze parcelle de terre plus complètement décrites dans l'acte de vente par Manuel Geneor de Lizardi et Joseph Numa Charbonnet, passé devant Théodore Guyol, notaire, le 8 décembre 1869.

Les bâtisses et améliorations actuellement situées sur les propriétés ci-dessus décrites ne sont pas comprises dans la vente des dites propriétés.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS 1er. L'acquéreur devant payer au comptant le montant de la réclamation des demandeurs étant un billet de 2,500 dollars daté du 6 mars 1913, payable 8 mois après date, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an depuis date jusqu'au paiement garanti par hypothèque du vendeur sur la propriété prédité; aussi 5 pour cent sur le principal et intérêt du dit billet pour honoraires d'avocats le cout et dépens du procès et vente et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété.

2. L'acquéreur devant assumer le paiement des billets suivants garantis par la même hypothèque ue vendeur le billet accepté premièrement a tous, datés du 6 mars 1913, et portant l'intérêt depuis leur date d'émission au taux de 6 pour cent par an depuis leur date jusqu'au paiement à savoir, deux billets de 2,500 dollars chacun payables respectivement à 11 et 14 mois après date, quatre billets de 5,000 dollars chacun payable respectivement 1, 2, 3 et 4 ans après date, l'intérêt sur les dits billets du jour de la vente étant assumé par l'acquéreur.

3. Et le solde du prix de l'adjudication, s'il y en a, au comptant. Dans le cas ou le montant de l'adjudication ne couvrirait pas la réclamation du demandeur dûs sur la dite propriété comme il est annoncé plus haut alors:

4. L'acquéreur devra payer comptant les honoraires d'avocat et les frais du procès et de vente et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété et aussi le pro-rata accru du net produit de la vente du billet de 2,500 dollars déjà du ci-dessus premièrement décrit.

6. Et l'acquéreur assumera le paiment des 6 divers billets ci-dessus secondement décrits jusqu'au montant seulement du pro-rata de chacun d'eux au montant du produit net de la vente pour l'intérêt seulement sur le pro-rata depuis la date de la vente jusqu'au paiement au taux de 6 pour cent par an.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES LOUQUE,
Avocat pour le demandeur.
jan—16,17,23,30fév—6,13,18,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Septième District, portant les numéros municipaux 7620 et 7622 rue Burthe, entre les rues Adams et Hillary.

Prudential Savings and Homestead Society vs. Jackson J. Jefferson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,919 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 98, autrefois No. 96 A, borné par les rues Burthe, Adams, Maple (autrefois Saconde) et Hillary; les dits lots sont désignés par les numéros quatorze et quinze et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Burme, sur cent vingt pieds en profondeur laquelle propriété porte les numéros municipaux 7620 et 7622 rue Burthe.

Saisie dans le proces ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI,
Avocat pour la demanderesse.
jan—17,23,30fév—6,13,18,19

VENTES A L'ENCAN.

Par FREEMAN & FREEMAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente en partage.
Marguerite Early Otillar vs. Salvadore Otillar.

No. 106158 — Cour Civile de District Paroisse d'Orléans. Division B.

COTTAGE SIMPLE
4307 rue Baudin.
Entre les rues Alexandre et Hennessy

MARDI, le 24 MARS 1914
A la bourse les Propriététs Foncières 311 rue Baronne, à Midi.

Conformement et en vertu d'un ordre signé le 16 Février 1914 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent, dans l'affaire intitulée ci-dessus. Le dit ordre adresse à David Freeman de la maison de Freeman et Freeman, Encanteurs. On offrira en vente à l'Enchère Publique la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de la Ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 738 borné par les rues Baudin, South Alexander, Banks et South Hennessey. Le dit lot est désigné sur un certificat d'arpentage fait le 5 juillet 1900 par Louis Dancy, ingenieur civil et voyer par le No. quinze et mesurant trente et un pieds, cinq pouces et trois lignes de face sur la rue Baudin sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

CONDITIONS. — Un tiers ou plus comptant le solde en un ou deux ans à huit pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer les taxes de 1914 les frais de tous les certificats et l'acte de vente devant H. W. Kaiser, Esq., Notaire public, et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudications avec

FREEMAN & FREEMAN, Encanteurs.
office 218 rue Baronne.
RENE A. VIOSCA, ALBERT GUILBAULT, avocats.
fév 19 Mars 1-8-15-22-24

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Sixième District, portant les numéros municipaux 2921 et 2923 avenue Louisiane, dans l'ilet de l'avenue Claiborne et rue Magnolia et Place Belmont.

Félix J. Dreyfous vs. Meyer S. Dreifus, Receveur, The Consolidated Realty and Manufacturing Co., Ltd?

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 107,007—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. 60 dans l'Ilet W, borné par les avenues Louisiane et Claiborne, et le rue Magnolia et la place Belmont sur un croquis d'après L. Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 6 mars 1909, joint à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 7 décembre 1909, suivant lequel dit croquis le dit lot mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiane, même mesure à l'arrière sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS — 1er. L'acquéreur devra payer comptant le montant de la réclamation du demandeur, actuellement due soit 200 dollars étant le montant de deux billets actuellement dus, chacun de 100 dollars et daté du 29 juillet 1913, marqués respectivement C et D payables deux et trois mois respectivement après date, ainsi que l'intérêt accru sur 2,700 dollars à 8 pour cent depuis le 29 juillet 1913 étant le montant total de quatre billets — deux de 100 dollars chacun et un billet de 2,000 dollars et le dernier de 500 dollars jusqu'à la date de la vente; honoraires d'avocat au taux de 5 pour cent sur le montant en litige, et les frais du procès et de la vente; et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété et 3 dollars pour copie de l'acte.

2ème. L'acquéreur devant assumer de deux billets datés du 29 juillet 1913, un pour 2,000 dollars et l'autre pour 500 dollars les deux payables un an après date, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de la vente.

3ème. L'acquéreur devant payer le solde de l'adjudication, s'il y en a au comptant, dans le cas ou le montant de l'adjudication ne couvrirait pas la dette entière du défendant sur la dite propriété comme il est démontré ci-dessus alors:

4ème. L'acquéreur payera comptant l'intérêt accru au taux de 8 pour cent sur les dits 2,700 dollars depuis le 29 juillet 1913, jusqu'à la date de la vente; les frais et dépenses du procès et vente les taxes dues s'il y en a sur la dite propriété les honoraires d'avocat au taux de cinq pour cent sur le montant en litige et le pro-rata provenant du net de la vente de la réclamation du demandeur pour 200 dollars actuellement dus.

5ème. L'acquéreur devant assumer le payement de deux billets, un pour 2,000 dollars et l'autre pour 500 dollars ci-dessus secondement décrit jusqu'au montant seulement du pro-rata provenant du net produit de la vente à chacun des billets l'intérêt seulement du dit pro-rata provenant a chacun des dits billets et d'après les dates comme il est deuxièmement décrit plus haut. L'acheteur de la propriété assumera et accepte toutes les obligations et stipulations comme insérés dans l'acte de vente original et hypothèque passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 29 juillet 1913, enregistré au bureau de hypothèques registre 1090, folio 397.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
jan—16,17,23,30fév—6,13,19

ANNONCES JUDICIAIRES

R. Langermann vs. ses créanciers.

No. 107,454 Cour Civile de District Division C
ORDRE

Il est ordonné qu'après les notices suivant ea loi et avertissements aux créanciers, ainsi que cela est requis par la loi, une réunion des créanciers du dit Rudolpr Langermann soit convoquée et ait lieu devant Conrad G. Collins, notaire public, dans ses bureaux dans la ville de la Nlle Orléans, Etat de la Louisiane, commençant le 2d jour de mars de l'année 1914 à dix heures du matin, pour voter sur l'acceptation ou le refus de la demande du dit Rudolph Langermann pour un délai de six, douze ou dix-huit mois à partir de la date de la dite réunion.

Il est de plus ordonné, que Richard Lyons, Esq, avocat soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents et que, pendant ce temps, toute la procédure contre la personne et les biens de Rudolph Langermann soit retardée.

Nlle Orléans, Lne., 5 février 1914.
(Signé) E. K. SKINNER, JUGE.
Certifié conforme:
F. GRESHABER, Deputy Clerk.
M. C. SCHARFF, avocat.
fev 8-15-22

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 3028 rue Nord Remparts, entre les rues Montegut et Clouet.

Suburban Building and Loan Association vs. Frederick H. Bommarius.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,731 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Montegut, Clouet, Bourgogne et Nord Remparts, désigné comme lot 19 sur un plan de L. J. Pillé, voyer, daté du 3 décembre 1835, déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire, le dit lot mesure, en mesure anglaise, 30 pieds de face à la rue Nord Remparts, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour la demanderesse.
Jan—16,17,23,30fév—6,13,18,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2825 et 2829 rue Annonciation, entre avenue Washington et la rue Sixième.

Eureka Homestead Society vs. T. Walter Danziger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,948 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Sixième, Laurel et l'avenue Washington, désigné par la lettre A sur un croquis dressé par D. M. Brosnan le 1er juin 1888, une copie duquel est annexée à un acte de vente devant J. Bendernagel, ancien notaire en cette ville, le 7 juin 1888, et mesure quarante deux pieds de face à la rue Annonciation, cent soixante pieds sept pouces et une ligne et demi de profondeur sur le côté le plus proche de l'avenue Washington adjoignant le lot B et cent soixante pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé le plus proche de la rue sixième et quarante deux pieds sur la ligne du fond.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour la demanderesse.
Jan—17,18,23,30fév—6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District, formant le coin des rues Arts et Galvez. Bâtisses portant les numéros municipaux 2101, 2103, 2105 et 2107 rue Arts.

The People's Homestead Association vs. Frederichs G. Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,899 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1065, borné par les rues Arts, Painters, Galvez (autrefois Grant ou Genius) et Miro (autrefois Liberals ou Johnson), désigné comme lots Nos. 1 et 28 sur un croquis et certificat d'arpentage joint à un acte passé devant Robert Legier, notaire, le 4 décembre 1912, et dressé par C. Lewis Uncas, député voyer de ville, daté du 29 novembre 1912, et suivant lequel croquis les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun 29 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Arts, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles; le lot No. 1 formant le coin des rues Arts et Galvez.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour la demanderesse.
jan—16,23,30fév—6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Cinquième District, rue Elmire, dans l'ilet rues Belleville, Evelina et l'avenue Opélousas.

Homeseekers Building and Loan Association vs. James Reynolds Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,548 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mars 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Elmira, Belleville et Evelina et l'avenue Opelousas, étant le lot numéro quatorze de l'Ilet No. 115, et mesurant trente pieds de face à la rue Elmira sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
W. L. HUGHES, Avocat pour la demanderesse.
jan 31 — fév 4 6 13 20 27—mars 4 5